

juillet 2024
bulletin n° 188

AVIVO



AVANT LA FOULE
ET LE SUCCÈS

Impressum

Impressum

Bulletin AVIVO N° 188 – juillet 2024

Photo de couverture : Bernard Python.

Président du Comité de rédaction	Rémy Cosandey / remy.cosandey@gmail.com
Rédacteur	Philippe Silacci / phil.silacci@bluewin.ch
Adresse postale de l'AVIVO	Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel
Mise en page	Fondation les Perce-Neige, 2074 Marin
Impression	Fondation Alfaset, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tirage	1700 exemplaires

Le Bulletin AVIVO N° 189 paraîtra le 23 octobre 2024.

Délai rédactionnel : 16 septembre 2024.



VOYAGES FAVRE

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61
voyages.favre@bluewin.ch // www.voyagesfavre.ch

Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.



ACOUSTIC JOYE

conseil et adaptation d'aides auditives

Testez votre audition et essayez GRATUITEMENT

des aides auditives de dernières générations

Cabinet à NEUCHÂTEL et COUVET

Tel. : 032 724 37 38



www.acousticjoye.ch

Damien Collonge

Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

L'éditorial

Manque de considération à l'égard des aînés

Dans le canton de Neuchâtel, les retraités représentent 19% de la population. Dans les cinq plus grandes communes du canton (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Ruz et Val-de-Travers), qui disposent chacune de 41 sièges au Conseil général, soit 205 au total, les aînés devraient donc proportionnellement être représentés par une quarantaine d'élus. Or, ils ne sont que 20 ; et encore la plupart d'entre eux ont été choisis à cause de leur profession (médecin, avocat, ingénieur, enseignant) plutôt qu'en raison de leur âge.

Ce manque de représentativité explique peut-être pourquoi la défense des personnes âgées ne figure pratiquement pas dans les programmes des partis politiques. On se réjouit du rajeunissement des listes de candidats, on promet monts et merveilles à plusieurs catégories d'électeurs et on oublie régulièrement les aînés, eux qui ont contribué à la richesse du pays et qui permettent d'économiser des milliards de francs en gardant leurs petits-enfants.

Laissés pour compte

Que ce soit pour faire un paiement à la poste, pour utiliser une billetterie des CFF ou pour payer dans des commerces qui ne prennent plus d'argent liquide, les personnes âgées sont mises de côté. Les hommes et les femmes qui nous gouvernent ne raisonnent qu'en termes techniques: les personnes qui ne disposent pas d'un ordinateur ou d'un smartphone sont devenues des laissés pour compte.

Lors de la journée de l'AVIVO du 30 mai à Pierre-à-Bot, les coprésidentes suisses, Anne-Catherine Lyon et Béatrice Métraux, ont clairement souligné que l'AVIVO devait devenir une véritable force de frappe. Dans le canton de Neuchâtel, cette intention sera notamment concrétisée par une grande campagne de recrutement.

Les élections cantonales ayant lieu l'année prochaine, nous interpellons les partis politiques pour leur demander de mieux prendre en considération les intérêts des aînés. Il y a même des membres de l'AVIVO qui pensent qu'il faudrait déposer une liste apolitique ne contenant que les noms de personnes âgées !

Rémy Cosandey

Président du Comité de rédaction du Bulletin

A votre service

Le Bulletin AVIVO informe les membres de la vie de ses sections. Il éclaire également l'actualité de tous les acteurs opérant dans les secteurs de la vie sociale neuchâteloise. Les pages du Bulletin sont ouvertes aux membres à travers leurs représentants, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Président du comité cantonal neuchâtelois

Claude-Alain Kleiner, Grand-Rue 5, 2112 Môtiers
kleiner@net2000.ch / 078 924 35 45

Président de la section de La Chaux-de-Fonds

Rémy Cosandey, rue du Temple 27, 2400 Le Locle
remy.cosandey@gmail.com / 079 273 45 14

Président de la section du Locle

Denis de la Reussille, rue du Foyer 39, 2400 Le Locle
denis.delareussille@gmail.com / 079 248 24 35

Présidente de la section de Neuchâtel et environs

Andrée Schnegg, rue du Tertre 12, 2000 Neuchâtel
andree.schnegg@gmail.com / 032 724 37 61

Président de la section Val-de-Travers

Jâmes Vaucher, Clos Guyenet 4, 2108 Couvet
james_vaucher@bluewin.ch / 032 863 16 12

Site Internet / Webmaster

Alain Chasles, rue des Sagnes 10, 2300 La Chaux-de-Fonds
www.avivo-ne.ch / contact@avivo-ne.ch

Rédacteur du Bulletin

Philippe Silacci, La Jonchère 7, 2043 Boudevilliers
phil.silacci@bluewin.ch / 079 698 07 74

Permanence sociale, tous les mardis matin de 9h à 11h pour vous aider et vous orienter.
Des problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, des prestations complémentaires, l'assurance-maladie, des problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.

AVIVO Neuchâtel, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel

032 725 78 60 / avivo-neju@net2000.ch

Le billet du Président

Plus forts ensemble !

Depuis le 3 mars dernier, date de la belle victoire en faveur de la 13e rente AVS, impossible d'en douter: l'AVIVO, à Neuchâtel comme ailleurs en Suisse romande et alémanique, représente une force politique majeure ! Tant par le nombre de plus en important de ses membres, que par la qualité et la densité de l'engagement de ceux-ci. Désormais, à tous les niveaux et dans tous les registres, l'AVIVO fera entendre sa voix. A Neuchâtel et ailleurs... La manifestation organisée par les sections du Locle et de La Chaux-de-Fonds en faveur d'une meilleure qualité des aménagements et des infrastructures de la gare du Locle est, dans cette perspective, exemplaire.

Les prochaines expressions et prises de position de l'AVIVO dénonçant la fermeture de 170 offices postaux, la nouvelle configuration des horaires des transports publics et la diminution des prestations de ces derniers, la disparition – dite provisoire – des distributeurs d'argent de plusieurs établissements bancaires suite à de nombreux cambriolages dans les régions périphériques et d'autres actions encore s'inscrivent dans cette nouvelle dynamique. D'ores et déjà, merci aux médias acceptant de relayer ces actions

Une force politique majeure

A cela viennent s'ajouter les importants scrutins fédéraux soumis à la population. Au soir du 9 juin, dans son communiqué, l'AVIVO Suisse a regretté l'issue du scrutin publiant: «*Le peuple en a ainsi décidé : il ne veut pas alléger le budget des ménages qui sera de plus en plus impacté par l'augmentation inéluctable des primes d'assurance maladie*». Nous espérons bien sûr un verdict favorable, un vote positif du peuple qui aurait donné un signal politique fort aux autorités afin qu'elles entreprennent réellement le nécessaire travail en profondeur pour stopper le réflexe quasi originel de faire peser la hausse des coûts de la médecine sur les seuls citoyens de ce pays, notamment les plus fragiles. Enfin, en septembre prochain, le scrutin relatif à la réforme de la prévoyance professionnelle, laquelle fait l'objet du référendum lancé par l'Union syndicale suisse, représente un autre défi majeur sur lequel les membres de l'AVIVO devront s'exprimer. Vous l'avez compris, si le programme des sections en faveur d'activités de détente demeure un axe important de notre tâche, le champ de notre mission de « défense » est aujourd'hui essentiel. Et l'augmentation du nombre de membres en notre sein témoigne du bien-fondé de nos actions.

Plus forts ensemble, l'AVIVO usera de toutes ses forces pour amener les pouvoirs publics à se soucier autrement de ses Aînés ! Non plus uniquement comme des personnes dépendantes, malades et subventionnées mais comme des citoyennes et des citoyens à part entière. Merci à toutes et tous pour vos engagements respectifs. Ensemble nous célébrerons d'autres victoires encore !

Claude-Alain Kleiner
Président de l'AVIVO du Canton de Neuchâtel

Scrutin du 22 septembre

Non à la baisse des rentes des caisses de pension

Lors de la votation sur l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes (25 septembre 2022), les partisans de cette nouvelle loi, pour la faire passer, avaient annoncé que le 2e pilier allait être amélioré.

Les promesses n'engageant que ceux qui les font, elles sont devenues des mensonges dont il faudra se souvenir le 22 septembre.

D'après le dictionnaire, une réforme est un changement important à quelque chose, notamment à une institution, en vue de l'améliorer. Dès lors, qualifier de réforme les changements proposés dans le domaine de la prévoyance professionnelle est une tromperie que le Conseil fédéral et le Parlement n'hésitent pas à proposer aux électeurs du pays.

En fait, ce qui est soumis au peuple suisse est une régression puisque le taux de conversion sera diminué (de 6,8% à 6%), ce qui entraînera une réduction des rentes et, par conséquent, du pouvoir d'achat des retraités.

La commission de haute surveillance du 2e pilier confirme l'excellente situation financière des caisses de pension. Celles-ci croulent sous les réserves mais l'argent parvient de moins en moins aux assurés. Les cotisations salariales sont 14% plus élevées, mais les nouvelles rentes sont en moyenne inférieures de 3200 francs par an à ce qu'elles étaient il y a 15 ans.

Payer toujours plus pour une rente moins élevée : cette évolution doit cesser. Pourtant, la réforme de la LPP qui sera mise au vote le 22 septembre menace de réduire considérablement les rentes. Il est toutefois évident qu'au lieu de nouvelles détériorations des prestations, il faut augmenter les rentes du 2e pilier et compenser le renchérissement.

Un exemple que le soussigné connaît bien puisque c'est le sien : il touche aujourd'hui, au centime près, le montant de la rente dont il bénéficie depuis 18 ans. C'est le cas de la plupart des retraités, notamment ceux de la Caisse cantonale neuchâteloise de pensions qui sont très nombreux parmi les membres de l'AVIVO.



Auto-Transports SA

CH-2117 La Côte-aux-Fées

Tél. 032 865 11 24

Fax. 032 865 13 05

E-Mail. info@auto-transports.ch

Internet. www.auto-transports.ch

La Côte-aux-Fées

Voyages & Excursions en autocars



Scrutin du 22 septembre

1200 milliards

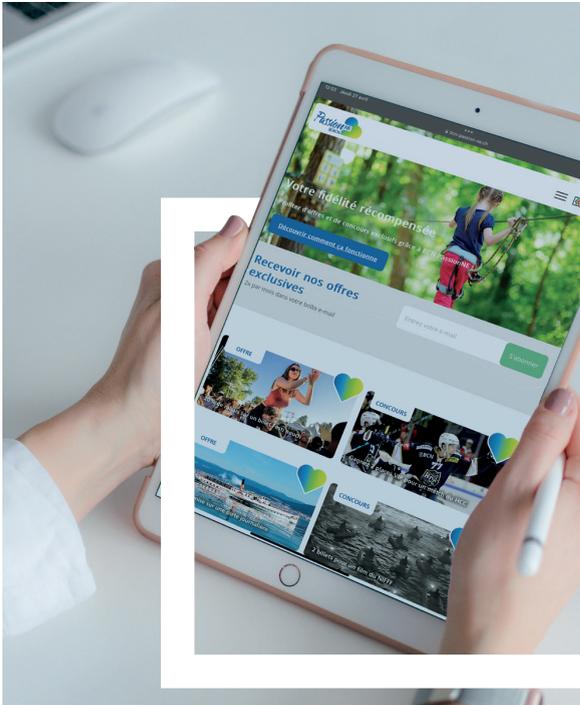
Actuellement, les caisses de pension disposent d'un capital supérieur à 1000 milliards de francs. Les banques et surtout les compagnies d'assurance, dont la loi a été rédigée selon leurs intérêts, volent (parfois légalement et souvent de manière illicite) chaque année des milliards de francs qui appartiennent aux assurés.

Pour faire passer la réforme, le Conseil fédéral propose quelques petits éléments de correction qui sont loin de compenser la mesure inacceptable de la loi : la baisse des rentes du 2e pilier. Celui-ci, l'AVIVO le rappelle régulièrement, devrait fusionner avec l'AVS, tout en garantissant à chacun les droits acquis.

Le 22 septembre, il ne sera pas question de l'argent de la Confédération, mais de celui des assurés. Il est donc essentiel que les électrices et les électeurs votent massivement non à cette réforme qui enrichira les banques et les assurances mais qui prêtertera gravement les plus démunis.

Rémy Cosandey

Président du Comité de rédaction du Bulletin



**DÉCOUVREZ NOS
CONCOURS ET NOS
OFFRES DE LOISIRS
À PRIX RÉDUITS**

www.passion-ne.ch



Photo de Marek Lelek sur Unsplash

Démén'âgé

Soutien administratif pour votre déménagement



Besoin d'aide pour votre déménagement ?

Déménager peut représenter une épreuve difficile à vivre. Vous laissez derrière vous votre lieu de vie pour recommencer ailleurs.

Il peut s'agir de votre libre choix. Votre lieu de vie ne vous plaît plus ou votre appartement n'est plus adapté à vos besoins en raison de votre âge ou de votre état de santé. Mais cela peut également être une décision prise à l'encontre de votre volonté si votre bail a été résilié par votre propriétaire ou votre gérance.

Si vous vous sentez débordé·e à l'idée de devoir faire face à toutes les démarches administratives de votre déménagement? Contactez-nous au plus vite et nous analyserons volontiers votre demande.

Pro Senectute Arc Jurassien

Neuchâtel : 032 886 83 40, prosenectute.ne@ne.ch

La Chaux-de-Fonds : 032 886 83 00, prosenectute.cf@ne.ch

Site web : <https://aj.prosenectute.ch/demenage>



Tous les jours, un repas à la maison !

Notre service permet aux personnes ayant atteint l'âge AVS de continuer à se nourrir sainement, suffisamment et avec plaisir !

Service de repas à domicile durant toute l'année

Notre livrons des repas à midi, du lundi au dimanche (365 jours/an). Ces repas sont destinés à toute personne ne pouvant pas, momentanément ou de manière durable, se les préparer elle-même.

Différentes possibilités selon les envies !

- Menu complet (entrée, plat, dessert) : CHF 19.-
- Demi-portion : CHF 16.-
- Assiette du jour : CHF 16.-
- Livraison comprise



Contact et commande

Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00

Par téléphone : **032 886 83 30**

Par courriel : **psrepas@ne.ch**

Commande à réaliser au minimum 24h à l'avance.

Plus d'information : <https://aj.prosenectute.ch/repas>



L'Administration cantonale s'installe dans l'ancienne zone industrielle Suchard à Neuchâtel

D'ici à fin août, treize services de l'Administration cantonale se seront installés dans une partie de l'ancien site industriel de l'usine Suchard. Les citoyennes et citoyens neuchâtelois bénéficient ainsi de plusieurs prestations différentes sur un seul site.

Le chocolatier Philippe Suchard y avait développé son usine à partir de 1826. Aujourd'hui, le quartier industriel historique de Serrières y accueille le Pôle administratif cantonal de Neuchâtel.

Treize services de l'État sont désormais regroupés à une seule et même adresse, rue de Tivoli 28 :

- Service cantonal de la santé publique
- Service cantonal de la population
- Service de l'action sociale
- Service financier
- Service des poursuites et faillites
- Service de statistique
- Service des migrations
- Service des ressources humaines
- Service des communes
- Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte
- Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle
- Office social de l'asile en second accueil
- Office d'organisation



Comment s'y rendre ?

Le quartier de Tivoli se prête parfaitement à un accès en transports publics. Il est possible d'opter pour le bus (ligne 102, arrêt Tivoli), le train (gare Neuchâtel-Serrières) ou le tram (arrêt Port-de-Serrières)

En outre, un parking visiteurs de cinq places (gratuit, limité à 1 heure) et des places de parc pour les personnes à mobilité réduite sont disponibles.

Quels sont les horaires ?

L'horaire des guichets de la zone d'accueil est harmonisé pour l'ensemble des prestations dans un souci d'adaptation aux nouvelles habitudes de vie de la population:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fermé le matin 13h30 – 17h	9h – 18h <i>Non-stop</i>	8h – 12h 13h30 – 17h	8h – 12h 13h30 – 17h	9h – 16h <i>Non-stop</i>

Un pôle cantonal à La Chaux-de-Fonds !

Un second pôle administratif cantonal verra le jour en 2027 : celui de La Chaux-de-Fonds, sur le site des Docks à la rue du Commerce 100. Grâce à ces deux regroupements, la population neuchâteloise disposera d'un accès simplifié à différentes prestations réparties dans plusieurs endroits du territoire neuchâtelois.

Ce projet permet également à l'État d'équilibrer la répartition de ses services dans le canton et de réaliser des économies de loyers et de charges d'exploitation. À noter que la présence actuelle de l'Administration cantonale sera maintenue au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz.



Première journée de l'AVIVO

Succès populaire et objectifs atteints

La date du 30 mai figurera dans l'histoire déjà riche de l'AVIVO du canton de Neuchâtel. Cette journée, première du genre, a connu un plein succès, tant sur le plan de la participation des membres et du public, que sur celui de la qualité du panel des personnalités invitées. Un succès savouré à juste titre par le président cantonal, Claude-Alain Kleiner, initiateur du projet et son comité, qui nous en livre quelques brefs échos.

Dire d'emblée que les absents ont eu tort ! Merci à toutes et tous, les 137 personnes présentes à cette 1ère Journée de l'AVIVO du 30 mai dernier à la Ferme de Pierre-à-Bot.



Grâce à des intervenants de très haute qualité, les informations communiquées ont été nombreuses, denses et formatrices. Grâce à la passion avec laquelle ils ont dispensé leurs spécificités, certaines et certains ont subjugué le public. Merci à toutes et tous également ! Grâce à un comité d'organisation d'une remarquable efficacité, constitué de Andrée Schnegg, Josette Voisard, Gloria Barbezat, Philippe Babando, Philippe Silacci et Willy Revel, appuyé par les forces de Daniel Domjan, Pierrot et Bernard de la section de Neuchâtel, et Mario Belisle de la section de La Chaux-de-Fonds, sans oublier la qualité du service placé sous l'experte direction de Franca ! Bref, tout a été parfait. Ou presque car nous dresserons l'inventaire des forces et des faiblesses de cette journée.

Première journée de l'AVIVO

Merci encore aux communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, la Grande-Béroche et de Val-de-Travers pour leurs soutiens, comme celui du Fonds neuchâtelois de prévention au surendettement et de la Loterie romande. Merci également à MM. Tom Egger et Mickaël Berly, conseillers communaux, respectivement de La Grande-Béroche et du Locle.



Merci enfin à Mmes les coprésidentes de l'AVIVO Suisse, Béatrice Métraux et Anne-Catherine Lyon dont les mots ont témoigné du souffle nouveau qui énergétise l'action de notre association. Merci également à Mme la Conseillère d'Etat Florence Nater pour sa présence et pour son propos de soutien et de reconnaissance de l'action de l'AVIVO.

Tout cela pour vous dire qu'il y aura une édition 2025 ! Avec un programme d'aussi haute qualité mais mieux dosé, un lieu tout aussi accueillant mais mieux équipé, un accueil café-croissants mieux organisé, un repas mieux équilibré et une gamme de boissons plus large... Et davantage de monde encore, ouvert aux non-membres qui le deviennent ensuite !

Encore une fois, merci à tous les acteurs de cette journée, les participants en premier lieu !

Claude-Alain Kleiner
Président de l'AVIVO du Canton de Neuchâtel



La vie des sections - La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale

En raison de la chute d'un faux plafond dans l'immeuble voisin, l'assemblée générale prévue le 19 mars à la Maison du Peuple a dû être reportée au mardi 30 avril. Une soixantaine de membres y ont participé. Dans le rapport du comité, Rémy Cosandey a souligné le dynamisme de la section et sa volonté de se faire mieux connaître. Il a insisté tout particulièrement sur la nécessité de se renforcer afin de constituer une force plus grande pour mieux défendre ses revendications vis-à-vis des autorités. Tous les rapports (activité, comptes, vérification des comptes) ont été acceptés à l'unanimité.

Le comité de la section se compose de la manière suivante : Rémy Cosandey (président), Philippe Babando (vice-président), Mario Belisle (caissier), Françoise Cartier (secrétaire), Michèle Balon, Josiane Ruhier et Chantal Richardet (assesseurs). Les nouveaux vérificateurs des comptes : Alain Chasles, Thierry Gagnebin et Michel Schläppi (suppléant).

L'assemblée s'est terminée par les productions de l'orchestre K-No-P (dont fait partie notre ami Willy Revel) et par la traditionnelle collation.

Collaboration avec la section du Locle

Elle se concrétise par des séances communes des comités des deux sections tous les trois mois (en alternance à La Chaux-de-Fonds et au Locle) et par l'organisation d'activités ouvertes aux membres des deux sections. Celles-ci ont étroitement collaboré à l'organisation le 23 mai d'une manifestation à la gare du Locle (voir détails dans la page du Locle).



De gauche à droite: Rémy Cosandey, Jean-Claude Perrinjaquet, Lucette Matthey, André Ummel et Hans-Peter Renk. (Photo : Françoise Cartier)

Campagne de recrutement

La section de La Chaux-de-Fonds compte un peu plus de 500 membres et il y a 7000 retraités dans la commune. Il y a donc un gros travail de recrutement à faire. La tâche devrait nous être facilitée du fait que l'AVIVO se fait de plus en plus connaître par ses actions en faveur des aînés. Nous demandons instamment aux membres de la section de nous envoyer (à l'adresse du président) la liste de leurs amis, connaissances et voisins qui pourraient adhérer à l'AVIVO.

La vie des sections - La Chaux-de-Fonds



Nous contacterons les personnes qui ne sont pas encore membres, sans donner le nom de celle ou de celui qui nous a transmis le nom. Le développement de notre section dépend de vous. Nous comptons sur votre collaboration.

Remerciements

Plusieurs membres de la section ont distribué dans les boîtes à lettres des flyers pour recommander d'accepter l'initiative populaire demandant que les primes de l'assurance-maladie ne dépassent pas le 10% budget d'un ménage. Un grand merci à eux, d'autant plus qu'ils ont distribué 1600 flyers, soit près de la moitié de tous ceux du canton.

Activités de la saison 2024-2025

Voici les activités prévues jusqu'au 1er novembre 2024. La liste complète de la saison 2024-2025 fait l'objet d'un tiré à part annexé à ce journal.

6 septembre	Visite de l'exposition «3 femmes, 3 vies, 3 siècles» au Château de Valangin.
20 septembre	Visite du Musée des Tourbières aux Ponts-de-Martel.
4 octobre	Conférence de M. Dumont sur le film « Quand nous étions petits enfants ».
18 octobre	Conférence de M. Alain Prêtre (photographe animalier).
1^{er} novembre	Visite de la Loge maçonnique du Locle.
Pour les visites :	Rendez-vous à 13h30 à Métropole Centre.
Pour les conférences :	Rendez-vous à 14h30 à la Brasserie de la Fontaine
Inscriptions :	Auprès de Michèle Balon, tél. 032 968 22 75 (répondeur).

Rémy Cosandey

Président de la section de la Chaux-de-Fonds

Voyagez comme vous aimez.



hertzeisen-giger
Voyages en autocars à travers l'Europe

Autocars Hertzeisen-Giger SA
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 75 24
www.hertzeisen.com



La vie des sections - Le Locle

A la gare du Locle, les CFF ont du retard !

Le jeudi 23 mai 2024, la section AVIVO du Locle et environs a organisé en collaboration avec la section de La Chaux-de-Fonds, une manifestation pour dénoncer la vétusté des installations de la gare du Locle et les promesses non tenues de la direction des CFF.

A ce titre, il est bon de rappeler que les utilisateurs de la gare, notamment sur le quai 1, ne disposent d'aucun endroit pour se mettre à l'abri des intempéries, alors même que de nombreux locaux sont à disposition dans le bâtiment de la gare



Sur ce même quai 1, le niveau de celui-ci ne permet pas aux personnes à mobilité réduite de monter dans les rames de train. Pour tous les accès à la gare et tous les différents quais, ainsi qu'au WC, aucune rampe n'est à disposition, les escaliers sont partout. Cela rend l'accès impossible pour de nombreux usagers.

Le problème est identique pour accéder aux quais 2 et 3, notamment pour les Brenets, où l'accès est quasi impossible pour les familles avec poussettes, ou encore pour les touristes, avec des vélos électriques relativement lourd.

Cette manifestation s'est déroulée avec succès, une quarantaine de membre de l'AVIVO étaient présents, pour dénoncer cette situation.

Soutien médiatique

A relever la présence du Conseil communal du Locle, représenté par M. Michael Berly, venu soutenir notre démarche. Les médias présents, à savoir Arclnfo, la RTS et Canal Alpha ont particulièrement bien couvert notre manifestation, avec des reportages explicites.

En espérant que nos revendications soient enfin entendues par la direction des CFF, qui rappelons-le ne respecte pas la LHAND, qui exige une mise à niveau des infrastructures pour 2024.

Denis de la Reussille
Président de la section du Locle

la Mobilière



A la découverte de la Ville fédérale

En ce matin du 19 juin par une température fraîche pour la saison, deux cars d'Auto-Transports de la Côte-aux-Fées sillonnent le Vallon pour récupérer les 61 membres de notre section AVIVO du Val-de-Travers inscrits à notre course annuelle.

Cette année la date a été déplacée pour des raisons de disponibilité pour la visite du Palais fédéral à Berne but de notre course. Les visites publiques pour groupe, quatre par jour, deux le matin et deux l'après-midi, ne peuvent avoir lieu qu'en dehors des sessions parlementaires.

Nous quittons le Vallon pour rejoindre Berne avant 9h pour se présenter avec un premier groupe de trente participants, pour la visite réservée à 9h30. Le deuxième groupe de même nombre de participants profite de ce temps libre pour prendre le café-croissant sur la place Fédérale, en attendant l'alternance de la deuxième visite à 10h30. Le soleil est là pour réjouir les cœurs.

Le Palais fédéral a été construit entre 1894 et 1902. Il se visite tout d'abord par l'escalier d'entrée où, sous la coupole, figurent les armoiries des cantons suisses. Des quatre côtés se trouvent des médaillons représentant, la défense, l'éducation, la justice et la construction. Une impressionnante sculpture représente les trois Suisses taillée dans un bloc de granit d'un poids de 32 tonnes avec sa base. A la croisée des escaliers, quatre lansquenets, appelés aussi mercenaires, personnifient les quatre langues nationales.

Nous visitons ensuite :

La salle du Conseil des Etats, appelée la chambre des cantons, qui reçoit deux représentants par canton ou un représentant par demi-canton, Bâle, Appenzell et Unterwald.

La salle du Conseil national, appelée chambre du peuple, est à même de recevoir les deux cents membres du parlement. Chaque canton est représenté au prorata de sa population. Une magnifique fresque de cinq mètres sur douze représente la prairie du Grütli. En arrière de l'hémicycle, deux sièges par canton sont à disposition du Conseil des Etats lors de l'élection du Conseil fédéral. Ce regroupement est l'Assemblée fédérale





La vie des sections - Val-de-Travers

Un autre salle, appelée salle des Pas perdus, est le lieu des rencontres où se font et se défont les contacts avant et pendant les sessions.

Les deux groupes de retrouvent ensuite et se déplacent pour le repas de midi au restaurant Rosengarten, qui surplombe, avec vue panoramique, la ville de Berne.

Ambiance réussie autour d'un succulent repas et d'une visite dans le jardin des roses.



Il est l'heure de penser au retour et c'est par Bienne et un arrêt au bord de ce lac à Twann que nous retrouvons le chemin du Vallon sous un soleil merveilleux.

Beau souvenir de cette belle journée organisée par le Groupe Loisirs de notre association, soutenu par le comité.

Claude Perrinjaquet
responsable du Groupe 'Loisirs'



un média inclusif de la Fondation Les Perce-Neige

flexmedia
Champs-Montants 16b
2074 Marin-Epagnier

flexmedia.ch
info@flexmedia.ch
032 886 69 61

-  Production audiovisuelle
-  Audio
-  Communication digitale
-  Conception graphique et mise en page
-  Photographie
-  Impression et numérisation



LesPerceNeige

La vie des sections - Neuchâtel



Message de la présidente

Le 19 avril dernier a eu lieu l'assemblée générale de la section de Neuchâtel. De nombreux membres étaient présents ce qui prouve que les efforts de renouveau entrepris par le comité portent leurs fruits. Lors de cette séance, nous avons pris congé de M. Serge Mamie, membre de notre comité depuis de nombreuses années. Rattrapé par la maladie, il a dû se résoudre à renoncer à être un membre actif. Nous tenons encore ici à le remercier pour sa vie passée à défendre les défavorisés tant à l'Avivo, qu'au syndicat FCTA.

Après la partie administrative dont tous les rapports ont été acceptés à l'unanimité, une petite collation a été servie. Puis, nous avons accueilli TransN par la voix de Mme Borloz, directrice du pôle clients, ainsi que M. Schneider responsable de production. De nombreuses questions ont été posées par nos membres et certaines remarques ont été prises en compte par les intervenants.

Si l'on en croit les échos qui sont parvenus à nos oreilles, ce fut une belle après-midi bien appréciée. Pas de pause estivale pour le **Café Avivo** qui se tiendra toujours le deuxième jeudi du mois à l'Hôtel du Marché, Place des Halles, sur la terrasse si le temps le permet.

Bel été à toutes et à tous !

Andrée Schnegg

Présidente de la section de Neuchâtel et environs

8e tournoi de pétanque

Il aura lieu **vendredi 23 août 2024**, sur le terrain de football de Cornaux. Route de Prés Bersot, 2087 Cornaux. Début des matches à 14h ! Collation et de nombreux lots.

Inscription : CHF. 20.- par personne à payer sur place.

Les Inscriptions sont attendues au plus tard le 18 août 2024 chez Josette Voisard, J.-P. Zimmermann 6, 2053 Cernier. 032 853 15 60 / 079 346 32 79 jvoisard@bluewin.ch

RAIFFEISEN



La vie des sections - Neuchâtel

Course annuelle

Cette course aura lieu le **vendredi 13 septembre 2024** et vous invitera à une **balade aux Diablerets et retour par la Gruyère**.

Notre désormais traditionnelle course annuelle nous conduira de Neuchâtel aux Diablerets, via la Riviera Vaudoise. Repas et découverte des Ormonts-Dessus. Retour par le col du Pillon, avec arrêt en Gruyère. Possibilité facultative de déguster une meringue à la crème du lieu !



Le programme :

- 8h** Départ de Neuchâtel via Lausanne – Aigle -Les Diablerets
 - 11h** Balade dans le village
 - 12h** Repas au restaurant les Mazots.
Au menu : Soupe de légumes, rôti de porc, rösti, légumes. Tarte aux fruits.
 - 14h** Départ pour La Gruyère via Gstaad – Gruyères
 - 15h30** Pause quatre heures
 - 16h** Retour sur Neuchâtel via Morat
 - 18h** Arrivée à Neuchâtel
- Coût :** voyage et repas (boissons non comprises)
Pour les membres CHF 60.- par personne. Non membres CHF 85.-

Inscription : au plus tard le 1er septembre. 2024 chez : Josette Voisard, J.-P. Zimmermann 6, 2053 Cernier, 032 853 15 60 / 079 346 32 79 jvoisard@bluewin.ch

La vie des sections - Neuchâtel



Conférence « *L'éveil de la Forêt* », par Sandra Mattson.

Cet exposé aura lieu le mercredi. **6 novembre 2024**, de 15h à 18h, à la Salle de l'Union (*en face de l'arrêt du bus*), avenue des Portes-Rouges 145, à Neuchâtel. Ligne N°107, arrêt « Ste-Hélène ».

Enseignante au lycée Denis-de-Rougemont, **Sandra Mattson** est une photographe animalière originaire du Val-de-Ruz. Elle se passionne très tôt pour l'ornithologie et a élargi sa focale au fil du temps à l'ensemble de la faune sauvage, puis aux paysages et à la botanique.

Cette passion lui a permis de réaliser à quel point le règne animal se révèle fragile. Par conséquent, elle a entrepris diverses actions pour le protéger. L'éthique est au cœur de son travail.



Elle présente aujourd'hui les moyens d'approcher les animaux sauvages de notre région, sans les déranger. Cette démarche lui permet de saisir des clichés montrant les comportements authentiques de la faune.

Venez nombreux découvrir ces magnifiques clichés de la faune de notre région, tout particulièrement de la forêt de Chaumont et échanger avec notre conférencière lors de la petite agape en fin de séance.

Inscription : jusqu'au 27 octobre 2024, auprès de Josette Voisard, J.-P. Zimmermann 6, 2053 Cernier, 032 853 15 60 / 079 346 32 79 jvoisard@bluewin.ch

Daniel Domjan,
correspondant de la section de Neuchâtel



pharmacieplus
de l'orangerie

dr. antoine wildhaber
2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04
www.orangerie.ch

Michèle BALON, Membre de la section de La Chaux-de-Fonds

Carpe diem !

La devise colle à merveille à la peau de Michèle Balon, comme pour souligner l'enthousiasme, la vitalité et la plénitude du personnage. Native d'Anvers (BEL), cette enseignante, formée sur les bancs des lycées de Bruxelles, s'est rapidement imprégnée avec bonheur de la vie de la Métropole horlogère et de ses habitants. Elle y enseignera, 41 années durant, la biologie et la géographie, à l'école secondaire. « On m'a engagée, alors que je n'avais pas encore connaissance des résultats de mes examens d'entrée ! Le 'flair' du Directeur Lanz !

Portrait exprès :

Positive, naturelle, réceptive. Femme de consensus !

Aime la franchise, la diplomatie !

Déteste les artifices, l'hypocrisie !

S'emporte un peu vite ! Manque parfois d'assurance !

Craque pour des moules frites ! Ou une fondue !



Rompue à un cadre belge rigoureux d'enseignement, elle savoure à La Chaux-de-Fonds la liberté d'organiser ses cours, selon le programme du Département certes, mais surtout au gré des opportunités que l'actualité lui offre. C'est cette délivrance 'administrative' qui a pesé dans la décision de Michèle de rester près des sapins de nos montagnes, sans la nostalgie du Plat Pays. Elle prend ses fonctions le 15 août 1967. Elle a 21 ans.

« J'ai adoré mon métier, exercé dans des conditions optimales. Dans les très rares moments de conflits avec mes élèves, je me ressourçais dans une activité physique réparatrice. Je n'ai jamais vécu des périodes de 'burn out', comme certains et certaines les vivent aujourd'hui !

Michèle Balon passera les 15 premières années de son enseignement dans le bâtiment du Gymnase de la rue Numa Droz, puis au collège de Bellevue. Avec le recul du temps, elle observe, songeuse, l'évolution de la profession. Elle constate que la vie de l'enseignant est aujourd'hui trop souvent compliquée et difficile et pointe du doigt la multiplication des cas 'spéciaux' et 'difficiles' dans les classes.

Portrait

Le modèle, l'inspiration

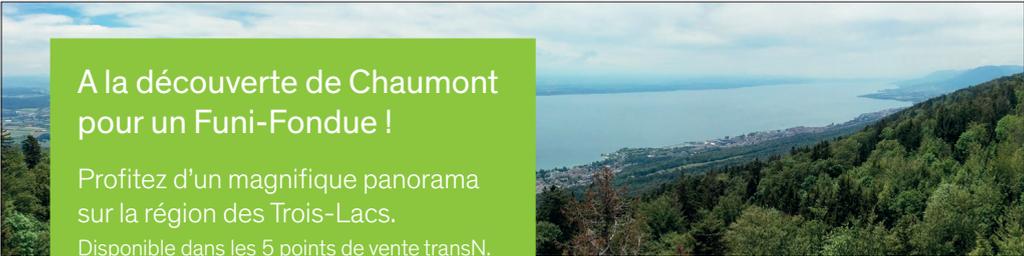
Sa carrière d'enseignante conduit tout naturellement Michèle Balon à faire la connaissance d'une collègue, Heidi Deneys-Oppliger. Cette femme inspirante est une des figures marquantes de la vie politique, aussi bien sur le plan local, cantonal, que fédéral. Elles partagent les mêmes valeurs, les mêmes incertitudes, les mêmes défis qui jalonnent leurs parcours respectifs. Les mêmes aspirations. « *Professeure de géographie comme moi, je la remplaçais souvent, lors de ses nombreux déplacements à Berne !* » Elles restent en contact et le resteront jusqu'à la disparition de cette élue du peuple en 2014. Pour Michèle, Heidi Deneys a beaucoup compté au quotidien, au point de lui vouer, encore aujourd'hui, une admiration sans limite.

Et l'AVIVO ?

Il n'y a pas de secret. Bien que députée au Parlement, cantonal, puis fédéral et enseignante, Heidi Deneys est également la présidente de la section chaux-de-fonnière de l'AVIVO. Nous y voilà !

A l'heure de sa retraite professionnelle, en 2007, Michèle Balon ne résiste pas aux sirènes de son Amie Heidi pour adhérer à l'Association. Elle y plonge avec bonheur et en devient une des figures actives de la section de La Chaux-de-Fonds. Son engagement et son énergie font merveille. Elle suit avec toute l'attention voulue l'actualité politique et les diverses initiatives soumises au peuple quant aux rentes AVS et aux coûts de la santé. A sa manière, avec conviction, elle milite pour le bien-être de sa génération, mais aussi pour celui des futurs bénéficiaires de rentes.

Militante et reconnaissante, retraitée et fière de l'être, Michèle Balon, peine à honorer les innombrables sollicitations qui peuplent son agenda. Mais lorsque sonne la récréation, cette enseignante se félicite de la diversité de l'offre culturelle que lui propose la Ville et en jouit pleinement



A la découverte de Chaumont
pour un Funi-Fondue !

Profitez d'un magnifique panorama
sur la région des Trois-Lacs.

Disponible dans les 5 points de vente transN.

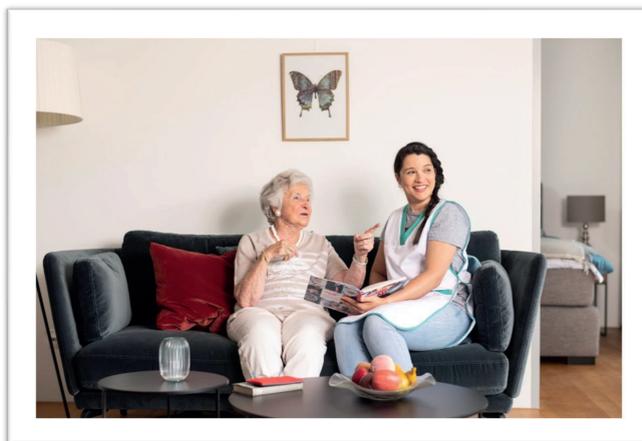
www.transn.ch
notre force, votre réseau



VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR DES SOINS À DOMICILE PERSONNALISÉS

35 ans d'activité en Suisse dont 14 ans dans le canton de Neuchâtel ! Prestations de soins, reconnues par toutes les caisses maladies. Assistance et/ou d'aide au ménage.

LE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ PARMIS LA POPULATION NEUCHÂTELOISE



- Les soins ambulatoires (infirmiers et de base)
- Les soins post-opératoires
- L'assistance et l'accompagnement
- L'aide au ménage (y compris les petits travaux d'entretien extérieurs)
- Les veilles de nuit
- La prise en charge de la démence
- Les soins palliatifs
- Le soulagement des proches aidants
- L'aide et les conseils professionnels

La qualité au cœur de nos prestations - Planification en accord avec nos clients

Qualité des prestations adaptées aux besoins spécifiques
Une même équipe de soignants, à des heures fixes
Des solutions adaptées pour un accompagnement serein et efficace

Visitez notre site :

<https://www.senevita.ch/fr/>

Contact :

Senevita Casa Neuchâtel, Avenue des Pâquiers 1, 2072 Saint-Blaise / +41 32 753 77 20 info@senevita.ch